



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13/11/2015

Le 13 Novembre 2015, les membres de l'association Le Pied à l'Etrier se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle communale de la Croix Blanche à Saint Julien Montdenis, sur convocation de ses adhérents.

Ordre du jour :

- Rapport moral / compte rendu d'activité
- Approbation des comptes
- Budget prévisionnel
- Projets de l'association
- Renouvellement du CA
- Questions diverses

Adhérents : 147

Présents et représentés : 24

La présidente remercie toutes les personnes présentes, Monsieur le Maire Marc Tournabien, Monsieur l'adjoint au maire Marcel Viard, les personnes ayant donné une procuration, les salariées, le Conseil d'Administration.

Monsieur BUFFARD de l'Association Foncière Pastorale est excusé.

La présidente présente les personnes du conseil d'administration de 2104-2015 :

- Présidente : Charlotte Riccio
- Trésorière : Marie-Joëlle Toscani
- Secrétaire : Marion Bois
- Vice-président : Guy Lebert
- Secrétaire Adjointe : Axelle Rossat
- Membres : Colette Noraz- Gabrielle Deléglise - Catherine Joulins (excusée) - Anne Drot Couvert (excusée)

➤ **Rapport moral / compte rendu d'activité**

Les adhérents de l'association sont partie prenante, ils peuvent proposer des idées, donner leur avis sur les orientations prises par le CA. L'assemblée générale est un des moments les plus importants de l'année pour l'association puisque les adhérents valident ou non par leurs votes les actions entreprises durant l'année écoulée ainsi que la gestion financière ; et les projets que le CA va soumettre pour l'année à venir.

L'objectif de l'association est de promouvoir le sport équestre et c'est la première raison d'une adhésion à l'association, mais il faut savoir que nous assumons pleinement notre rôle associatif et dès que nous le pouvons, nous mettons à profit le fait d'être une association pour faire-valoir l'entraide et la solidarité.

L'an prochain nous fêterons les 20 ans du Pied à l'Etrier, nous pensons fêter ça à l'occasion de la fête du club en juin et toutes les bonnes idées pour mettre en valeur ce moment sont les bienvenues.

Le CA remercie tout particulièrement la commune de Saint Julien Montdenis qui est pour l'association un soutien très fort, ne serait-ce pour la mise à disposition des terrains, de l'eau et de l'électricité, le prêt du matériel pour les événements festifs mais aussi pour tous les décisions prises et les travaux entrepris dans l'intérêt de l'association. Une mention spéciale à l'équipe des services techniques qui a encore fait récemment le terrassement pour le tunnel de stockage et la tranchée pour l'eau du pré AFP.

La présidente remercie toute l'équipe du conseil d'administration, l'association ne pourrait continuer à vivre sans le travail colossal qui est réalisé par ces bénévoles. Il faut souligner que nous avons des jeunes bénévoles dans notre CA ce qui est plutôt rare.

Notre association fonctionne bien mais nous devons rester vigilants et toujours être dynamiques dans la recherche de subventions.

L'année écoulée est une année de stabilisation pour l'association après les difficultés que nous avons connues en 2013 et la remise à flots l'an dernier.

Malgré un nombre d'adhérents stable, nous avons eu une baisse du nombre de licenciés, (baisse généralisée pour tous les centres équestres), cette année nous pensons pouvoir remonter à un niveau normal.

Nous observons une fidélisation d'une clientèle de cavaliers extérieurs qui ne viennent que pour les stages et balades des vacances.

L'association compte 2 monitrices salariées, elles font toutes les deux un travail remarquable et nous les remercions, Martine gère avec une rigueur et un professionnalisme irréprochables les montagnes de choses à faire et c'est grâce à elle que notre association est spécialisée dans l'accueil des cavaliers en situation de handicap, Julie a apporté sa fraîcheur et son sourire avec beaucoup de qualité dans son travail alors qu'elle était toute jeune diplômée.

Martine est à temps partiel à 90%.

Julie était en CDD depuis 1 an et nous l'avons embauchée en CDI depuis septembre 2015. Nous bénéficions d'un contrat aidé (CAE-CUI), il a été renouvelé pour l'année à venir. Grâce à cela, les charges patronales sont réduites et nous avons une aide de l'état mais à compter de septembre 2016, nous n'aurons plus ces aides et c'est pour cette raison que nous devons être vigilants.

L'association a aussi deux jeunes en mission de service civique, qui ne coutent pratiquement rien financièrement à l'Association : Florian, depuis juillet et pour 8 mois à temps plein ; et Fatih, en partenariat avec le lycée de St Jean, d'octobre à mai pour 21h/semaine. Tous les deux apportent énormément à l'association et nous espérons que cette mission leur sera bénéfique également.

Nous accueillons aussi régulièrement des stagiaires, de la 3ème au monitorat ; cette année nous avons aidé une cavalière à obtenir son diplôme d'Accompagnateur de Tourisme Equestre.

La réussite des journées de travaux est mise en avant : grâce aux adhérents, le travail effectué est hyper efficace et c'est un record d'affluence pour la dernière en date avec plus de 50 participants.

Le Pied à l'Etrier remercie l'Association Foncière Pastorale pour sa confiance et pour le prêt des prés.

Il y a actuellement 12 chevaux, 3 double-poneys et 10 poneys au centre équestre, certains en demi-pension, certains en pension complète, d'autres encore nous sont prêtés.

L'association est propriétaire de Nutella, Noisette, Daffy, Polochon, Fiesta, Graffiti et Pacha. Certains de ces chevaux sont loués à des adhérents qui peuvent les utiliser 2 jours par semaine, comme si ils étaient propriétaires.

Les propriétaires d'équidés se réunissent régulièrement et gèrent les tours de garde du week-end. Louise, une jeune cavalière coordonne ces propriétaires et fait le lien avec le CA.

Nous remercions des adhérents encore plus actifs que d'autres qui viennent très souvent dépanner, qui prêtent leur van ou leur voiture, qui sollicitent leur entreprise pour prêter du matériel ou subventionner des actions (ils se reconnaîtront mais citons tout de même Lionel, Franck, Pierre, Christiane, Pascal, Francis, Sylvain, Michel, Jacques, Bob Beaucoup d'hommes mais dans le CA il n'y a presque que des femmes !).

○ COMPTE-RENDU D'ACTIVITES :

Période du 1er septembre 2014 au 31 août 2015

En 2014-2015, l'association comptait 147 adhérents (identique à 2013-2014) dont 127 licenciés soit une baisse de 11,8% des licenciés par rapport à la période précédente. Un des objectifs de l'association étant d'augmenter son nombre d'adhérents et de licenciés, nous devons rester vigilants.

Les licenciés venaient de 24 communes de Maurienne, d'Aiguebelle à Bonneval, on comptait 38 licences compétition parmi ces licences.

Cette année, nous avons mis en place le temps d'accueil périscolaire, avec l'école de Saint Julien Montdenis tous les jeudis de l'année scolaire et l'école de Villargondran 6 vendredis après-midi du printemps. C'était une première année d'essai, le bilan est positif et l'opération est reconduite pour l'année à venir. Nous remercions les communes pour la confiance qu'elles nous accordent.

Liste des événements :

07/09/14 : fête patronale de St Julien, les bénévoles de l'association prêtent main forte à l'organisation,

20/10/14 : journée portes ouvertes équitation adaptée,

01/11/14 : Sortie à Equita'Lyon, l'association finance une partie du transport,

21-22-23/12/14 : animations de Noël à St Jean : poneys et calèche,

24/12/14, goûter de Noël, déguisements poneys et chevaux, vin chaud et chocolat chaud,

Hiver : Ski-Joëring dans les stations : 10 prestations

12/10/14 et 03/05/15 : Journées de travaux d'automne et de printemps,

25/03/15 : Fête du printemps à St Jean : tours de poney

04/04/15 : Participation au carnaval de St Julien avec la calèche et Fiesta,

19/04/15 : compétition de saut d'obstacle pour les adhérents du club,

17/05/15 : Foire aux plants à St Michel, locations de poney,

21/06/15 : fête du club : un vent de folie a soufflé sur le pied à l'Etrier,

30/07/15 : participation à la fête médiévale de Maurienne à La Chambre.

Pendant les vacances, de nombreuses activités ont été proposées : voltige, attelage, parcours en terrain varié, cross, ...

26 passages de Galops cette année, du galop 1 au galop 6, nous félicitons tous les cavaliers !

Soumis au vote, le bilan moral et le rapport d'activité sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité, avec une abstention.

➤ **Approbation des comptes** (Voir tableaux en annexe)

○ **COMPTES DE RESULTATS 2014-2015**

Cette saison 2014-2015 s'est terminée sur un résultat financier positif de 5.928,92 €.

Le solde en banque s'étant établi à 15.987,74 euros au 31/08/2014, il s'établit donc à 21.916,66 au 31/08/2015.

Le montant total des DEPENSES a été de 115.947,87 euros, dont les plus significatives sont :

- les frais de personnel : 52.000 €
- les achats (33.000 €) dont les plus importants ont été :
 - le foin et les granulés des chevaux : 12.500 €
 - Calèche : 7.000 € (subventionnés par la Fondation Caisse d'Epargne)
 - 3 râteliers à foin : 2.200 €
 - un nouveau tunnel de stockage : 2.150 €
 - le cheval PACHA et le poney NOISETTE : 2.900 €
- les soins de maréchal ferrant et les soins vétérinaires : 7.000 €
- les assurances : 2.000 €
- le remboursement de l'emprunt du manège : 6.100 €

Le montant total des RECETTES a été de 121.876,79 euros, dont les plus significatives sont :

- les cours d'équitation : 66.400 €
- les cours d'équithérapie : 6.600 €
- les pensions et demi-pensions des chevaux : 9.800 €
- les cotisations des membres à l'Association : 7.200 €
- les prestations de ski-joëring : 4.500 €
- les animations diverses : 3.400 €
- les subventions
 - des communes : 4.600 €
 - du CNDS : 1.700 €
 - de la Fondation Caisse d'Epargne 7.000 €
- les aides de l'Etat pour l'emploi : 6.700 €

○ **BUDGET PREVISIONNEL**

Sur les postes existants, nous prévoyons des dépenses et des recettes globalement similaires à ceux de cette année. Un nombre d'adhérents stable nous laisse prévoir des recettes équivalentes. Au niveau des salariées, nous bénéficierons encore des aides liées au Contrat aidé de Julie.

Nous devons aménager le club house, mais nous ne disposons pas encore des devis pour les travaux, et nous n'avons donc pas pu faire les demandes de subventions à différents organismes.

Nous essaierons d'obtenir des financements couvrant tous les frais.

Nous avons établi le budget prévisionnel en prévoyant une dépense de 50.000 euros qui serait couverte à 100 %. Si tel n'est pas le cas, nous étalerons les dépenses sur plusieurs années.

Globalement, un résultat négatif de -2.420 euros, qui pourra être financé par nos fonds en banque.

Soumis au vote, les comptes et le budget prévisionnel sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité.

➤ Projets de l'association

- Poursuite de la formation BFEH (Brevet Fédéral Equi Handi) pour Julie dans le cadre de son CAE-CUI,
- Portes ouvertes à l'occasion de la journée du cheval, le 20 septembre,
- Demi-journée portes ouvertes équitation adaptée le 30 octobre,
- Obtention en cours du label "Sport et Handicap : Pour un sport ensemble" (CDOS - Comité Départemental Olympique de Savoie et DDCSPP - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, anciennement Jeunesse et Sport),
- Amélioration des circulations pour l'accessibilité des poussettes et des fauteuils roulants, sollicitation de l'aide de la Commune sur ce point,
- 20 ans de l'association,
- Le plus gros projet pour cette année : aménagement d'un nouveau bâtiment pour l'accueil, la sellerie, une salle de cours et de goûter, des sanitaires.

Le projet en détail : La commune a choisi un terrain au niveau du centre équestre et le met à disposition de la SOREA qui va faire construire un bâtiment de 80m² doté d'une toiture équipée de panneaux photovoltaïques. La SOREA met à disposition de l'association l'intérieur du bâtiment. La commune réalise toute la partie viabilisation et maçonnerie. Nous devons financer l'aménagement intérieur, les demandes de subventions nécessaires sont en cours, ce sont des gros dossiers pour un projet d'environ 50000€, actuellement nous réunissons les devis.

Nous avons un projet de partenariat avec le lycée professionnel de St Michel pour mettre en place un chantier-école, nous espérons que ça va marcher, ça colle parfaitement avec l'état d'esprit de l'association.

Toutes les personnes intéressées par ce projet sont les bienvenues dans la commission travaux.

➤ Renouvellement du CA

Nous devons renouveler le CA à 1/3, il y a 5 personnes démissionnaires : Guy LEBERT, Marion BOIS, Colette NORAZ, Anne DROT COUVERT et Catherine JOULINS.

6 personnes se présentent : Roxane GUILLET, Loriane BUTTARD, Candice NORAZ, Laëtitia BERTELOTTO, Pascale TRENTESAUX et Vincent MOINET.

La présidente propose un vote global des candidats sortants à main levée, et un vote global des nouveaux candidats.

Le CA passe de 9 à 10 membres :

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| - Laëtitia BERTELOTTO | - Candice NORAZ |
| - Loriane BUTTARD | - Charlotte RICCIO |
| - Gabrielle DELEGLISE | - Axelle ROSSAT |
| - Roxane GUILLET | - Pascale TRENTESAUX |
| - Vincent MOINET | - Marie-Joëlle TOSCANI |

Soumis au vote, le nouveau CA est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Les rôles au sein du Bureau seront de nouveau répartis lors d'une prochaine réunion. La présidente remercie tout particulièrement Guy pour le courage dont il a fait preuve en acceptant d'assumer le rôle de président en mai 2013, merci aussi à Cathy et Anne qui ont répondu présentes quand il a fallu relancer l'association en 2013. Merci à Marion pour son investissement, nous lui souhaitons le meilleur pour ses nouveaux projets. Colette passe la main à sa fille Candice, c'est une histoire de famille !

Bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'administration, grâce à vous l'association peut perdurer.

➤ Questions diverses

Aucune question diverse n'a été reçue avant l'assemblée générale.

Un parent d'élève souhaite tout de même questionner le CA : sa fille souhaite passer le Galop 3 depuis un certain temps, il a l'impression que le club ne met pas tout en œuvre pour y satisfaire. Réponse du CA : dès que les monitrices estiment que le niveau nécessaire est acquis, elles donnent le feu vert pour le Galop, la dernière session organisée date du 17 avril 2015, l'élève n'était pas encore prête à ce moment-là. Les sessions d'examen sont organisées pendant les petites vacances, hors hiver, il est nécessaire qu'il y ait un nombre suffisant d'élèves. Une prochaine session G2/G3 ou G3/G4 sera organisée aux vacances de printemps 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La présidente remercie l'assemblée et invite tous les participants à partager le verre de l'amitié.

**La présidente,
Charlotte RICCIO**



**La secrétaire,
Marion BOIS**



Annexes : Tableaux des comptes

COMPTES DE RESULTATS 2014-2015

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (16)	4 743,49		
	4 743,49		
ACHATS (60)		VENTES (70)	
Matériel	15 620,78	Cours	61 827,39
Foin / Granulés	12 473,91	Equithérapie	6 580,50
Fournitures	203,38	Pensions / locations des chevaux	9 811,66
Carburant	339,19	Pré-inscriptions	4 600,00
Divers	1 364,93	Démonstrations / compétitions /Ski-joering	8 068,18
Chevaux / poneys	2 900,00	Adhésions au club	7 184,00
		Licences	3 411,00
	32 902,19		
SERVICES EXTERIEURS (61)			101 482,73
Assurances	2 081,84	Subventions (74)	
Entretien et réparations	578,02	Communes	4 607,00
Locations	334,00	CNDS	1 700,00
	2 993,86	Fondation Caisse d'Epargne	7 000,00
AUTRES CHARGES EXTERNES (62)			13 307,00
Soins vétérinaires et maréchal ferrand	6 959,53	Aides Etat	
Comptabilité, RH	473,00	CUI / CAE	6 756,39
Transport	1 371,08	Service civique	183,33
Frais postaux	143,26		6 939,72
Téléphone	325,05	Produits financiers (76)	127,34
Licences FFE	5 200,00		127,34
Prestations	3 555,37	Avantage en nature	
Frais bancaires	25,39	Mise à disposition terrain	20,00
	18 052,68		20,00
Charges de personnel (64)			
Salaires	35 005,53		
Charges sociales	19 738,35		
Formation	150,00		
Service civique	212,62		
	55 106,50		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)			
Droits d'auteur et de reproduct° (SACEM)	109,02		
Restitutions Cautions	631,74		
	740,76		
Charges financières (66)			
Intérêts Emprunt	1 388,39		
	1 388,39		
Avantage en nature			
Location terrain	20,00		
	20,00		
TOTAL DEPENSES	115 947,87	TOTAL RECETTES	121 876,79
		RESULTAT	5 928,92

Solde bancaire au 31/08/2014	15 987,74
Résultat	5 928,92
Solde théorique au 31/08/2015	21 916,66
Solde réel au 31/08/2015	21 916,66
Ecart	0,00

BUDGET PREVISIONNEL 2015-2016

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMIL	4 700,00		
	4 700,00		
ACHATS (60)		VENTES (70)	
Matériel	15 000,00	Cours	60 000,00
Foin / Granulés	14 000,00	Equithérapie	7 000,00
Fournitures	300,00	Pensions / locations des chevaux	9 000,00
Carburant	400,00	Pré-inscriptions	4 600,00
Divers	1 500,00	Démonstrations / compétitions /Ski-joering	8 000,00
	31 200,00	Adhésions au club	7 000,00
SERVICES EXTERIEURS (61)		Licences	3 500,00
Assurances	2 200,00		
Entretien et réparations	600,00		99 100,00
Locations	400,00	Subventions (74)	
	3 200,00	Communes	4 000,00
AUTRES CHARGES EXTERNES (62)		CNDS	1 700,00
Soins vétérinaires et maréchal ferra	7 500,00	Syndicat Pays de Maurienne, Comm. de C	50 000,00
Comptabilité, RH	500,00		55 700,00
Transport	1 500,00	Aides Etat	
Frais postaux	140,00	CUI / CAE	6 800,00
Téléphone	300,00	Service civique	1 200,00
Licences FFE	3 500,00		8 000,00
Prestations	4 000,00	Produits financiers (76)	100,00
Frais bancaires	30,00		100,00
	17 470,00	Avantage en nature	
Charges de personnel (64)		Mise à disposition terrain	20,00
Salaires	35 000,00		20,00
Charges sociales	21 000,00		
Formation	150,00		
Service civique	1 200,00		
	57 350,00		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)			
Droits d'auteur et de reproduct° (SA)	100,00		
	100,00		
Charges financières (66)			
Intérêts Emprunt	1 300,00		
	1 300,00		
Avantage en nature			
Location terrain	20,00		
	20,00		
Aménagement du club house	50 000,00		
	50 000,00		
TOTAL DEPENSES	165 340,00	TOTAL RECETTES	162 920,00
		SOLDE EXERCICE	-2 420,00